

Dette publique
Restée à un niveau soutenable p3

Cessation de paiement
Un gros mensonge p5

Christian Magnagna
Le pays honore ses engagements p6

Nkok
La terre promise pour les investisseurs p7

Crise du pétrole
Le Gabon ne l'a pas inventée p8

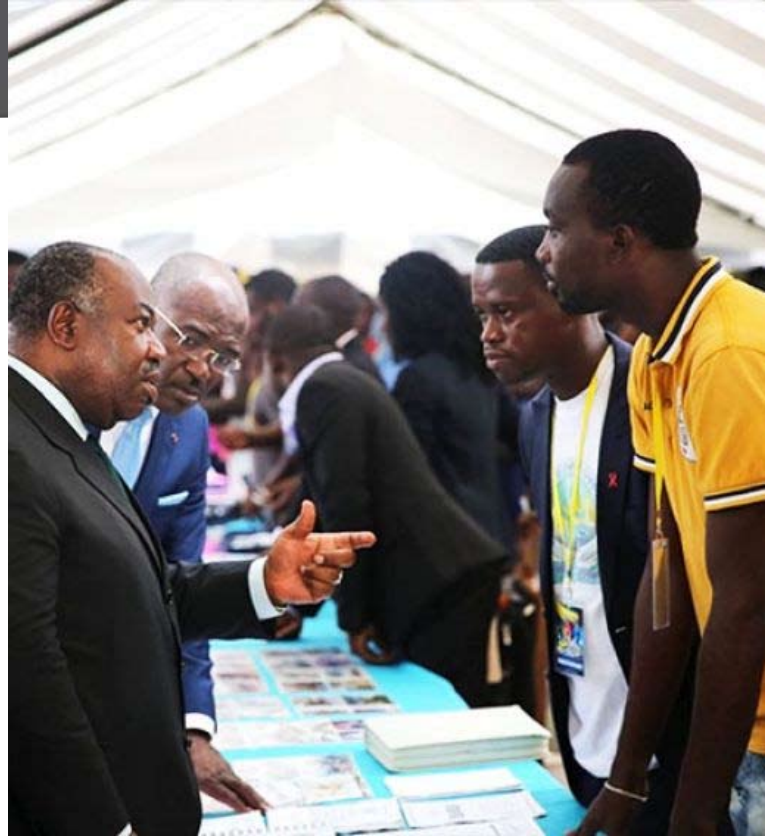
Le président face aux jeunes

L'égalité des chances d'avoir un emploi



Le président face aux jeunes

L'égalité des chances d'avoir un emploi



Le président Ali Bongo ne ménage pas ses efforts quand il s'agit d'expliquer son programme pour l'égalité des chances, surtout quand il a devant lui un public composé de jeunes. Lors de la Fête nationale de la Jeunesse, il a rencontré ceux qui feront l'avenir du Gabon. 1500 jeunes de tout le pays ont été rassemblés dans l'amphithéâtre de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique pour entendre le message.

En s'adressant aux jeunes, Ali Bongo Ondimba a réitéré que « personne ne devra rester sur le bord de la route », que tous les gabonais doivent avoir la même chance. « C'est pourquoi, au-delà des filières de formation universitaires et professionnelles classiques, j'ai lancé différents programmes pour permettre à chaque jeune qui en a la volonté de trouver sa place dans notre

société », a-t-il continué. Il faudra aussi que les jeunes se ressaisissent et se mettent à saisir la chance que l'Etat leur offre. On ne peut plus aujourd'hui avoir un travail décent sans suivre la moindre formation. Pour ceux qui n'ont pas la chance de finir un cycle universitaire ou sont déscolarisés avec le baccalauréat, des formations métier leur sont proposées.

« Je compte sur vous pour me soutenir et faire en sorte que l'égalité soit réelle », a déclaré le Chef de l'Etat. Il a appelé les jeunes à s'impliquer davantage dans la construction de leur avenir. Il a promis que « L'Etat continuera, malgré les difficultés, à assumer pleinement ses missions pour apporter à chaque jeune une éducation, une formation et un métier ». Ali Bongo a valorisé les bourses des étudiants pour les motiver dans leurs études. Le président est persuadé que chaque jeune doit avoir une

chance d'avoir un emploi pour que le pays soit prospère. Le programme « Un jeune = un métier » va permettre à 3000 jeunes gabonais, dans une première phase, de suivre une formation de 03 mois pour apprendre un métier et créer une activité génératrice de revenus.

« Avoir un travail est particulièrement important pour les jeunes. Il leur permet d'acquérir l'autonomie nécessaire pour démarrer leur vie d'adulte. C'est pour cela que je prône l'égalité des chances devant l'emploi pour tous les Gabonais », a déclaré le président Ali Bongo Ondimba dans son discours sur l'égalité des chances en février 2016. « Les premiers bénéficiaires en seront nos jeunes. Leur offrir des emplois, c'est leur garantir un avenir juste et équitable. Car l'égalité des chances signifie avant tout égalité des chances d'obtenir un emploi ».

Dettes publiques

Restée à un niveau soutenable



La rumeur sur l'éventualité d'une cessation de paiement du Gabon a été alimentée par des politiciens en maque de projet crédible pour la société gabonaise ces derniers jours. Du côté des analystes économiques et financiers en général, et au niveau du département ministériel en charge du Budget et des Comptes publics en particulier, on réfute catégoriquement les allégations à visées strictement politiques, à quelques mois de l'élection présidentielle dans le pays.

Certes, les investissements nécessaires engagés par les autorités gabonaises au cours des dernières années a été à l'origine d'une hausse du niveau d'endettement du pays par rapport aux décennies passées. Mais le niveau d'endettement actuel du Gabon est jugé par de nombreux spécialistes nationaux et internationaux comme étant raisonnable. Pratiquement tous les analystes qui connaissent assez bien le Gabon d'hier et

celui d'aujourd'hui l'admettent. Divers documents économiques évoquent un encours de dette d'un peu plus de 3000 milliards de francs CFA actuellement. Mais il faut aussi reconnaître que dans les années 2000, la situation de la dette du Gabon, caractérisée en cette période par une baisse sensible, n'est pas celle d'aujourd'hui. Les dirigeants de l'époque, sous la direction de feu président Omar Bongo, avaient pu procéder à un rachat anticipé de la dette du Gabon vis-à-vis notamment des créanciers du Club de Paris car la conjoncture s'y prêtait. Une initiative appréciée d'ailleurs à sa juste valeur qui a concerné 86% de la dette publique gabonaise. Mais qui ne correspond plus aux nouvelles ambitions du pays engagé dans des réformes en profondeur et orienté vers un programme de développement bien défini.

Nouveaux investissements

Cet élan majeur a par la suite logiquement permis aux

autorités du pays de procéder à de nouveaux investissements ambitieux dans le but de répondre à l'attente des citoyens et en vue de parvenir à la modernisation progressive du pays. Ceci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) à l'horizon de 2025. Les nouveaux emprunts du pays ont été toutefois accompagnés, depuis quelques années, d'une réforme drastique de la gestion des deniers publics. Les secteurs sociaux ont été ainsi privilégiés puisque le plus important consiste à satisfaire les besoins de la population et à améliorer la qualité de vie des Gabonaises et des Gabonais.

Parallèlement, les techniciens du Ministère du Budget et des Comptes publics ont consenti des efforts impressionnants pour parvenir à la réduction des dépenses. Des économies conséquentes ont été réalisées, à travers ces différentes mesures. La mise en œuvre effective, depuis 2015, de la gestion du budget de l'État par objectifs de programme (BOP) permet, de plus, de juguler d'éventuelle hémorragie financière. Car toutes les dépenses engagées doivent nécessiter naturellement des résultats probants.

Une situation maîtrisée

Certes, la baisse des recettes attendues des ressources

suite page 3

naturelles du pays comme le pétrole a mis la pression sur les finances de l'Etat. « Mais la situation est maîtrisée », rassurent les principaux responsables au niveau du département du Budget. Parler ainsi de « cessation de paiement » relève de l'élucubration politique et du pur mensonge. Et pour preuve, le Gabon a toujours pu honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers internationaux. Les prêteurs continuent aussi de faire confiance au pays, en constatant que la capacité de remboursement n'a guère souffert à la suite des réformes engagées sur le plan de la gestion des Finances publiques et en raison des efforts déployés en vue de la diversification de l'économie au pays. Ceci étant, les analystes économiques ont présagé que malgré la crise qui touche le secteur pétrolier, les ressources manquantes pourraient être progressivement compensées au niveau d'autres secteurs.

C'est, entre autres, l'une des raisons pour lesquelles on est plutôt rassuré du côté du Ministère du Budget. Les responsables de ce département balayaient d'un revers de la main l'éventualité d'une « cessation de paiement » évoquée constamment par les détracteurs de l'actuel président de la République, Ali Bongo Ondimba. Le Ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna, a réagi à ces folles rumeurs. «

Un état en cessation de paiement peut-il assurer régulièrement, à dates échues, les paiements des traitements de ses agents, des pensions de ses retraités, des bourses scolaires et estudiantines comme le fait le pays à ce jour ? Un état en faillite peut-il assurer le financement de la scolarité de ses élèves, des examens et concours de ses établissements scolaires et universitaires comme nous l'avons fait l'année dernière et comme nous continuons à le faire à ce jour normalement ? Un Etat en faillite peut-il continuer à financer ses missions intérieures et extérieures comme nous le faisons à ce jour ? Un Etat en faillite peut-il lancer des vastes chantiers comme ceux de la CAN 2017 et de la préparation des échéances électorales de 2016 comme nous le faisons sans dons extérieurs ? », a rétorqué le ministre. Car il fallait mettre un terme à cette polémique stérile.

Les partenaires sont confiants

Pour sa part, le Directeur Général du Budget et de la Finance publique, Jean Fidèle Otandault, a récemment rappelé que malgré les difficultés, l'Etat a pu procéder à une augmentation du salaire des fonctionnaires. Ce qui dément catégoriquement les rumeurs sur la faillite de l'Etat gabonais. « Il y a eu en 2015 une augmentation des salaires à travers la mise en place du nouveau système de rémunération des fonctionnaires.

Cette réforme a contenté de nombreux compatriotes mais il fallait avoir du courage par la mettre en œuvre à un moment où notre situation économique devenait plus difficile », a-t-il soutenu. Sans surprise, les responsables reconnaissent que la situation exige des mesures exceptionnelles. Mais tout le monde nie la « faillite » véhiculée par des opposants en mal d'arguments. C'est, somme toute, logique étant donné que le Gabon continue à respecter ses engagements vis-à-vis de ses créanciers, tout en bénéficiant toujours de la capitale confiance de ses partenaires financiers internationaux.

Les récents accords de financement en faveur du Gabon attestent cette confiance. Quelques exemples : outre le financement des infrastructures, l'appui de la Banque Africaine de développement aux PME-PMI, à travers un financement de 10 millions de dollars auprès des banques locales, la BAD et le Fonds international de développement agricole (Fida), ont également accordé une enveloppe de 200 milliards de FCFA pour la mise en œuvre du plan national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan). A cela s'ajoutent les engagements d'autres partenaires financiers, pour ne citer que l'Agence française de développement (AFD) et la Banque Mondiale qui ont décidé d'apporter des financements additionnels au Programme Graine.

Cessation de paiement

Un gros mensonge

Les dernières années ont été marquées par des efforts importants en matière de gestion des deniers publics au Gabon. A l'approche d'une échéance électorale, tous les arguments, jusqu'au mensonge les plus rocambolesques, ont été bons pour les détracteurs des dirigeants actuels pour vilipender les autorités, notamment dans le domaine de la gestion financière du pays.

Les réformes engagées au cours des derniers temps ont porté leurs fruits. Les partenaires étrangers traditionnels du pays l'attestent. Le respect de l'orthodoxie financière a été une réalité indéniable. Parler d'un Etat en cessation de paiement relève ainsi de la mauvaise foi et d'un véritable leurre à l'égard des simples citoyens qui risquent d'avoir l'impression d'une difficulté financière majeure, pouvant avoir des impacts sur leur vie quotidienne. Le Gabon est pourtant loin de cette situation.

Durant les dernières années, des avancées significatives en matière de gestion des finances publiques ont été notées par les institutions financières internationales, pour ne citer que le FMI. La DGBFiP, l'une des principales structures en charge des finances du pays, a d'ailleurs reçu le satisfecit du Fonds.

Des investissements salutaires

En raison des investissements engagés par les autorités dans des domaines prioritaires, comme le social et les infrastructures, certes, le recours à l'endettement, comme cela s'opère naturellement dans tous les pays du monde, a été incontournable. Mais les quelque 3000 milliards de francs CFA souvent évoqués dans divers documents économiques se situent à un



niveau jugé « soutenable » par de nombreux analystes économiques qui connaissent assez bien le Gabon d'aujourd'hui.

Notons, en effet, que par le passé, notamment dans les années 2000, le niveau d'endettement du pays a connu une baisse notoire, tandis que le remboursement a été, dans le même temps, privilégié. Les autorités avaient même procédé à un rachat anticipé de plus de 80% de la dette du Gabon auprès des créanciers du Club de Paris. C'est ce paiement anticipé qui a permis au pays de retrouver, à l'époque, son niveau d'endettement d'avant la dévaluation du franc CFA, soit environ 1 181 milliards de francs.

Avec des milliards investis au cours des dernières années dans des domaines qui peuvent impacter directement sur la vie de la population, se retrouver dans la situation actuelle s'avère plutôt rassurant. Et pour preuve, le remboursement auprès des principaux partenaires financiers du pays continue bel et bien, tandis que les salaires des agents de l'Etat, dans tous les secteurs confondus, ont été réglés de manière continue. Parallèlement, les mesures prises en vue de la diversification de l'économie du Gabon commencent à apporter leur fruit. Ce qui permet d'éviter la dépendance entière du pays vis-à-vis de la rente pétrolière.

Au stade actuel, il est ainsi prématuré et aberrant de parler de « cessation de paiement ». C'est une arme à double tranchant que les détracteurs des dirigeants du pays utilisent pour amuser la galerie. Mais c'est un mensonge qui risque de leur coûter cher, politiquement parlant.

Christian Magnagna



« Le pays honore ses engagements »

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics Christian Magnagna a démenti toute affirmation selon laquelle l'Etat gabonais est en cessation de paiement. Il a répondu aux propos très tendancieux du candidat Guy Nzouba Ndama sur une radio de propagande française. L'ancien président de l'Assemblée Nationale a déclaré que « la situation des finances publiques du Gabon est très critique. Le pays est en cessation de paiement ».

Cela fait au moins deux ans que certains opposants annoncent une cessation de paiement de l'Etat gabonais. C'est un argument qui semble à la mode, puisqu'il vient d'être cité par Guy Nzouba Ndama en personne. L'ancien président de l'Assemblée nationale a-t-il quitté son poste parce qu'il ne touchait plus son salaire depuis des mois ou des années ? Bien sûr que non.

« Le pays n'est pas en cessation de paiement. Réfute le ministre du Budget et des Comptes publics. Certes, celui-ci connaît des difficultés, comme nombre d'autres producteurs de ressources naturelles mais pas au point de ne pouvoir faire face à ses engagements ». Christian Magnagna a expliqué à sa manière que le gouvernement assure régulièrement, à dates échues, les paiements des traitements de ses

agents, des pensions de ses retraités, des bourses scolaires et étudiantes. L'Etat peut financer la scolarité de ses élèves, des examens et concours de ses établissements scolaires et universitaires. Il peut prendre en charge ses missions intérieures et extérieures. Il est capable de lancer des vastes chantiers comme ceux de la CAN 2017 et de la préparation des échéances électorales de 2016. Tous ces faits prouvent que « les caisses de l'Etat Gabonais ne sont pas vides ».

Selon l'argentier de l'Etat, affirmer que le pays est en cessation de paiement est un déni de réalité : le fait que les fonctionnaires gabonais sont régulièrement payés le 25 de chaque mois et qu'ils le seront de nouveau le 25 avril prochain, y compris le président de l'assemblée nationale jusqu'à sa démission. « Il feint d'ignorer qu'en dépit d'un contexte difficile, l'Etat continue d'honorer ses engagements internationaux et d'œuvrer à la résorption de sa dette à l'égard de ses fournisseurs », s'insurge le ministre.

Est-ce que Guy Nzouba Ndama a conclu qu'il y a cessation de paiement car l'argent ne coulait plus à flots et ne pouvait plus être dépensé ou détourné par toute personnalité ayant le moindre pouvoir discrétionnaire. Le ministre Magnagna consent qu'il y a moins d'argent mais c'est une bonne chose. « Des mesures audacieuses de réduction du train de vie de toutes les institutions de l'Etat ont été prises par l'Exécutif, lesquelles permettent à ce jour au Gabon de supporter mieux que d'autres pays les secousses dues à l'effondrement des cours des ressources naturelles ».

Les opposants ne manquent pas d'accuser le pouvoir de mentir au peuple sur l'état de ses finances. « Ni le chef de l'Etat, ni le Gouvernement, n'ont jamais nié les difficultés financières que traverse le Gabon, à l'instar de tous les pays producteurs de ressources naturelles, notamment du pétrole », affirme Christian Magnagna. S'il n'y avait pas une bonne gestion et des réformes dans le sens de la bonne gouvernance, Guy Nzouba Ndama aurait eu raison. Son discours alarmiste reviendrait à dire : « si je suis élu, l'Etat sera en cessation de paiement ! »

Nkok

La terre promise pour les investisseurs

Le directeur général de l'Autorité administrative de la ZERP de Nkok, Sèdji Armel Mensah, a présenté aux chefs des missions diplomatiques la vision de développement qui anime la zone économique. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale d'industrialisation, un élément important du programme économique du président Ali Bongo Ondimba. « A partir de 2020, nous n'exporterons plus rien qui ne subisse au préalable une première transformation locale », a-t-il déclaré

Diversifier l'économie par l'industrialisation, c'est un défi relevé par le Gabon. Le préalable est de mettre en place un environnement propice à l'implantation et au développement de nouvelles industries modernes et performantes. Les mesures incitatives sont nombreuses dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok. Les premières exportations issues d'une usine datent de 2014. La zone est complètement opérationnelle mais a toujours une marge de progrès.

Les avantages fiscaux par le régime privilégié place la ZERP de Nkok sur le podium des zones économiques les plus prometteuses en Afrique. Le revenu des personnes morales pour les dix premières années est exempt d'impôt, taxé à 0%. Les industriels implantés sur le site paient 0% d'impôt sur le foncier. Les investisseurs bénéficient d'un rapatriement de 100% des fonds. Les entreprises ne paient pas de droits de douanes quand elles importent des équipements pour leur usine. Elles bénéficient d'une réglementation assouplie en matière de nombre de salariés expatriés.

L'Etat garantit l'accès à l'électricité dans la



zone économique grâce à une station thermique à gaz dédiée, ralliée par une ligne à haute tension de 90 KVA en fonctionnement continu. Le tarif est moins élevé que dans le reste du pays. L'eau est disponible pour les usines. Elle est stockée dans deux réservoirs d'une capacité de 6 millions de mètres cube. Sur le site, huit forages ont été réalisés. L'administration est présente à Nkok. Un guichet unique abrite pas moins de 17 services publics sous tutelle de l'autorité administrative.

Depuis son lancement en 2013, la ZERP a attiré 300 milliards FCFA d'investissements. Parmi les industriels symboles de la diversification de l'économie gabonaise, on peut citer Acières du Gabon qui a investi 22 milliards de FCFA et a créé 229 emplois. Gabon Wood Industries a injecté 9 milliards FCFA et embauché 194 salariés. Au total, plus de 10 100 emplois ont été créés. Ce chiffre va augmenter au fur et à mesure, car de nouveaux investisseurs sont attendus. La visite des diplomates sur les lieux va d'ailleurs dans ce sens. La zone économique ne devra atteindre sa pleine exploitation qu'après une période de 10 ans.

Crise du pétrole

Le Gabon ne l'a pas inventée



Le changement est une chose nécessaire mais toujours difficile. Il est en effet souvent incompris et certains refusent même de le comprendre. La réforme en profondeur de l'Etat initiée par le président Ali Bongo Ondimba rencontre plus de critiques à l'approche de l'élection présidentielle. C'est de bonne guerre. Mais il y a une vérité simple et immuable : la crise a amené la réforme et non l'inverse.

Cette crise est évidemment celle du pétrole, principale source de recettes à l'exportation du Gabon. Le pays avait été un temps dépendant de cette ressource principale. En 2009, on s'enthousiasmait de la hausse de 38% du budget grâce au pétrole pour atteindre les 2500 milliards de francs CFA ou 3,8 milliards d'euros. C'était l'âge d'or. En 2013, le poids du secteur pétrolier dans le PIB est de 44%. Cette seule ressource représente 83% des recettes d'exportation et 53% des recettes budgétaires. Tout allait encore bien. Tous ces faits se sont produits durant le mandat de l'actuel président qui ne peut pas s'en attribuer la gloire, car ils sont le résultat du marché. La suite ne peut non plus être imputée à Ali Bongo Ondimba. A partir de 2014, le prix du pétrole s'effondre et le Gabon perd une part importante de ses recettes.

Le Gabon a vu au plus fort moment de la crise ses recettes pétrolières tomber à 550 milliards FCFA sur une prévision de 1330 milliards, car une telle chute n'a pas été prévisible. En 2016, les prévisions sont plus prudentes mais toujours très pessimistes, car sur les 600 milliards espérés avec un prix du baril à 42 dol-

lars, le pays pourrait perdre 250 milliards si les cours stagnent à 30 dollars.

Des réponses à la crise

Aucun candidat à la présidence de la République ne peut dire qu'il a une formule magique pour que les recettes pétrolières retrouvent leur niveau de 2013. L'important est de savoir comment feraient-ils pour contrer l'effet de la crise. Sur ce point, seul Ali Bongo Ondimba a de l'expérience et une stratégie qu'il a déjà mise en exécution. Le Gabon a tout de même eu une croissance respectable au-dessus des 4% malgré une grosse perte de revenus. Heureusement, les secteurs hors pétrole continuent aussi à se développer avec des prévisions d'une croissance de 5% par an dans les 5 années à venir. Ils portent la croissance de l'économie diversifiée du Gabon.

Selon le ministre du Budget et des Comptes Publics, « le président Ali Bongo Ondimba demeure ferme sur son engagement à réformer en profondeur le fonctionnement de notre Etat, afin de le rendre plus apte à satisfaire les besoins du peuple gabonais ». Christian Magnagna cite les grandes lignes de réformes en matière de gestion des finances publiques, à savoir le passage à un mode de budgétisation axé sur les objectifs de performance et les résultats ; l'adoption d'un corpus de règles juridiques garantissant une totale transparence et un contrôle rigoureux de la gestion des finances publiques ; et la rationalisation de la gestion des personnels et des structures administratives, en vue de la maîtrise des charges publiques.